

# CHECK LIST PRE-ADMISSION ET CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

## PRENDRE UN RDV DE CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

Sur le site internet : [www.clinique-monceau.com](http://www.clinique-monceau.com) ou par téléphone : 01 48 88 26 60  
LA PRE-ADMISSION A LIEU LE JOUR DE LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE.

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A AVOIR OBLIGATOIREMENT le jour de la consultation d'anesthésie

- **PIÈCE D'IDENTITÉ** : Carte d'identité OU Carte de séjour OU Passeport
- **CARTE VITALE et ATTESTATION DE DROIT à jour**
- **PRISE EN CHARGE** mutuelle OU assurance complémentaire santé  
Avant la consultation d'anesthésie, vous devez communiquer à votre mutuelle les numéros FINESS 750300915, DMT chirurgie 137 et DMT médecine 223 de la clinique afin d'obtenir une prise en charge.  
La prise en charge doit parvenir par mail à [admission@clinique-monceau.com](mailto:admission@clinique-monceau.com) ou par fax au 01 48 88 26 16 au plus tard la veille de votre admission à la clinique.
- **LIVRET DE FAMILLE** si patient mineur
- **PHOTOCOPIES DES PIÈCES D'IDENTITÉ DES 2 PARENTS** si patient mineur
- **JUGEMENT DE TUTELLE OU CURATELLE** si majeur protégé
- Si applicable, **Feuille d'accident de travail OU de maladie professionnelle** qui vous sera remis par votre employeur
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE** datant de moins de 3 mois

**Attention : Les photocopies ne se substituent pas à la présentation des documents originaux qui sont obligatoires**

## LORS DE VOTRE ADMISSION, IL VOUS SERA DEMANDÉ DE NOUS COMMUNIQUER :

- NOM et ADRESSE (postale ou électronique) de votre MEDECIN TRAITANT
- DEVIS DU PRATICIEN SIGNÉ PAR LE PATIENT
- DEVIS DE L'ANESTHÉSISTE SIGNÉ PAR LE PATIENT
- DEVIS CLINIQUE SIGNÉ PAR LE PATIENT

Si vous n'êtes pas assuré social ou si vous venez pour de la chirurgie esthétique, il vous sera remis par votre praticien.

## DOCUMENTS MÉDICAUX OBLIGATOIRES afin de pouvoir être opéré

SIGNÉS PAR LE PATIENT OU LES 2 PARENTS SI MINEUR OU LE TUTEUR LÉGAL SI MAJEUR PROTÉGÉ

- **Consentement éclairé** à l'acte remis par le chirurgien
- **Consentement d'anesthésie** remis par l'anesthésiste
- Document de **désignation de la personne de confiance/directives anticipées**
- **Autorisation d'opérer** remise par le chirurgien ou l'établissement et signée par les deux parents si patient mineur
- **Justificatif d'autorité parentale** si elle est exercée par un seul parent si patient mineur

Sans ces documents, l'intervention ne pourra pas être maintenue.

## DOCUMENTS MÉDICAUX À FOURNIR À LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

- **Ordonnances** des traitements en cours
- **Résultats d'examens** récents
- **Carte de groupe sanguin** si vous en possédez une
- **Carnet de santé** pour les enfants

## RÈGLEMENTS

- **FRAIS HOSPITALIERS** : CHÈQUE OU CARTE BANCAIRE OU ESPÈCES ET CHÈQUE POUR LA CAUTION
- **HONORAIRES DU PRATICIEN ET DE L'ANESTHÉSISTE** : CHÈQUE OU ESPÈCES